

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 4604

présenté par

Mme Melchior, M. Fait, M. Armand, Mme Vidal, Mme Mette, Mme Caroit, M. Pont, Mme Petel,
M. Belhaddad et Mme Liliana Tanguy

ARTICLE 2

I. – Compléter la quatrième phrase de l’alinéa 14 par les mots :

« favorisant les exploitations agricoles ou entreprises engagées dans la transition agroécologique et climatique de l’agriculture et de l’alimentation »

II. – En conséquence, après la même quatrième phrase du même alinéa 14, insérer la phrase suivante :

« Les critères sont définis par décret. ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à encourager l’offre de stages de découverte des métiers du vivant tournés vers les exploitations et entreprises tournées vers la transition agroécologique et climatique de l’agriculture et de l’alimentation afin de valoriser les démarches éco-responsable dans une logique d’exemplarité et d’impliquer ainsi les jeunes dans un projet professionnel et sociétal auquel nombre d’entre eux aspirent déjà.